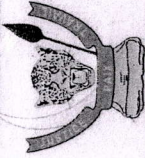


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 009/2023

A l'Entreprise **SELF SERVICES COMPANY**

Après avoir reçu le contrat du marché n° CAB/MIN-ITPR/SG-ITP/BC/0357bis/DM/PLD/2012, conclu avec le Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent vingt mille trois cent un, nonante-sept centimes (USD 420 301,97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille neuf cent quarante-deux, onze centimes (USD 2 942,11).

Fait à Kinshasa, le 20/01/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L. YUMBA
Directeur Général

